



CONSEIL COMMUNAL

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
DU CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY
DU 20 JUIN 2016 A 20H15**

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2016
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués des différentes associations intercommunales
6. Préavis no. 76 relatif aux comptes communaux pour l'année 2015
7. Préavis no. 77 – Rapport de gestion pour l'année 2015
8. Propositions individuelles et divers

1. Appel

26 personnes sont présentes, 5 sont excusées (Frédéric Gallay, Catherine Neumann, Marc Polydor, Jean-Pierre Sauval et Nicole Wermuth Keyaerts), 2 sont absentes (Laurent Galiotto et Natascha Heinzelmänn). Le quorum est atteint. La majorité est fixée à 14 voix. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2016

La parole n'est pas demandée. Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai 2016 est accepté par 24 oui et 1 abstention.

3. Communications du Bureau

Le Président remercie toutes les personnes qui ne se sont pas représentées et qui vont nous quitter de leur engagement. Neuf Conseillers/ères ne se sont pas représentés :

Marie-Rose Sacchetto siégeait depuis 1988 et était scrutatrice ;

Alfred Husmann siégeait depuis 1989 (commissions gestion, déchets, recours, naturalisation, nouveaux statuts des SITSE),

Bernard Chesaux siégeait depuis 1983, il a été vice-président du Conseil général durant une législature et a fait partie des commissions de gestion et de naturalisations, Martin Dunning siégeait depuis 2002 (lors de la dernière législature, il était membre des commissions d'urbanisme, étude statuts des Sitse et révision des statuts du Conseil régional).

Fernando Flores siégeait depuis 2002, il a été quelques années 2^e vice-président du Conseil Frédéric Gallay siégeait depuis 2002

Patrick Keyaerts siégeait depuis 2002 (dernière législature à la Commission urbanisme)

Jean-Pierre Sauval siégeait depuis 2011 (Commission des finances)

Laurent Galiotto 2006 (pas de commissions lors de la dernière législature)

Maurus Wüst, membre du Conseil communal depuis 1988, vice-président, membre de la Commission de gestion durant 23 ans et rapporteur.

Lors de la sortie du Conseil du 4 juin, il y avait peu de participants. Elle était très bien organisée par Johanna et Daniel Levy. Pas de pluie, café croissant au Marchairuz, visite du musée de l'horlogerie au Sentier, repas à la buvette des Croisettes, visite partielle de la maison de l'écriture à Montricher commentée par Vincent Mangeat, visite de la cave et souper chez Hermanjat à Commugny.

4. Communications de la Municipalité

Le Syndic Serge Schmidt remercie vivement ceux qui vont quitter le Conseil, en espérant qu'ils ont pris quelques plaisirs à assumer cette tâche. Il remercie également Maurus Wüst pour 28 ans de présence au Conseil communal, notamment comme vice-président et rapporteur de la commission de gestion. En 2011, il a été élu à la Municipalité où il s'est notamment occupé des finances et de la gestion des bâtiments communaux. On lui doit la belle rénovation des façades du château. Pour lui témoigner sa reconnaissance, la Municipalité organisera une petite fête prochainement.

Dès le 1^{er} juillet, la Municipalité fonctionnera dans sa nouvelle formation. Des rencontres ont déjà eu lieu à plusieurs reprises.

L'Association des Rives publiques a envoyé un courrier comminatoire à la commune de Tannay, la mettant en demeure de lui indiquer d'ici au 30 juin les démarches entreprises pour assurer le libre accès aux rives du lac. Elle a également publié un communiqué de presse où elle annonce une nouvelle offensive auprès des communes de Tannay et de Mies. La Municipalité s'était assurée que les deux mètres de marchepied étaient libres de tout obstacle. Ceci était le cas; à l'exception d'un seul propriétaire qui a été prié de faire le nécessaire. Le Syndic constate que l'Association Rives publiques fait toujours un amalgame entre marchepied réservé aux douaniers, pêcheurs et navigateurs en difficulté et servitudes de passage public. Il n'y a pas de servitudes en continu à Tannay et l'Association joue volontairement sur cette ambiguïté. Ce n'est pas en mettant les communes sous pression que l'Association parviendra à l'ouverture d'un chemin public sur la totalité des rives du lac, mais en faisant en sorte de modifier la législation par le biais des procédures démocratiques.

G. van Gelder informe que, suite à l'approbation du préavis pour la rénovation des places de jeux, les travaux débiteront le 11 juillet aux Pralets et le 25 juillet aux Cerisiers. La fin des travaux est prévue pour la dernière semaine d'août. Deux banderoles seront affichées sur les chantiers pour informer les habitants des travaux en cours.

Il a participé à plusieurs réunions organisées par le Conseil Régional qui a demandé à CITEC une étude pour le développement du réseau transfrontalier de transports publics entre le Pays de Gex et le District de Nyon, notamment l'amélioration de l'offre entre la France voisine et Coppet ou Nyon. Actuellement, une ligne de bus va de Divonne à Coppet d'où les personnes peuvent prendre le train pour Nyon. En conséquence, les frontaliers qui travaillent à Nyon continue à prendre leur voiture. Aucune décision n'a été prise pour le moment.

Une autre partie de l'étude portait sur la création d'un arrêt de bus à Chavannes Centre. Une des options proposées était de modifier le trajet de la ligne 813 (Coppet-Tannay-Chavannes-des-Bois) en supprimant l'arrêt de Tannay avec l'argument que nous allions bientôt bénéficier du train au ¼ d'heure. C'était la seule option pour créer un arrêt à Chavannes Centre sans augmenter les coûts d'exploitation. La Municipalité a envoyé un courrier marquant son opposition à cette proposition. Lors de la dernière réunion, toutes les options ont été abandonnées à cause des coûts que cela engendrerait. L'idée de pouvoir rejoindre Chavannes Centre par bus n'est pas abandonnée, mais l'approche est de discuter avec le centre commercial pour qu'il mette en place un système de navettes par minibus.

Nathan Finkelstein

Avant de remettre les canalisations aux SITSE, des travaux à court et moyen terme étaient à faire. La 1^{ère} phase sera terminée à fin juin 2016. La 2^{ème} phase sera l'identification des travaux à réaliser de juillet à la fin de l'année avec quelques inconnues.

Les portes ouvertes à la nouvelle déchèterie auront lieu le 2 et l'ouverture le 4 juillet ; l'ancienne déchèterie sera fermée le même jour. Un tous ménages d'information sera envoyé ainsi que la carte magnétique ; elle est gratuite, mais son remplacement coûtera env. 50 francs. Les annexes du règlement communal ont été mises à jour. Pour le ramassage hippomobile, un contrat a été signé avec l'Ecurie des Vues, qui passera chaque mois dans une moitié de la commune. Le règlement de la nouvelle déchèterie sera remis ultérieurement. Le contrat signé avec Chavannes-des-Bois et Commugny est provisoire, Tannay souhaitant une autre forme juridique portant sur plusieurs années.

5. Communication des délégués des différentes associations intercommunales

M.-D. Guex a assisté le 24 mai à l'assemblée du Conseil intercommunal de l'Ajet. Les préavis concernant les comptes 2015 et les statuts ont été acceptés, ainsi que le règlement du Conseil intercommunal.

Le 26 mai, elle a participé au Conseil intercommunal de l'ASCOT. Les préavis pour les comptes 2015, la révision des statuts, la révision du règlement de l'ASCOT et le règlement des transports scolaires pour les établissements primaires et secondaires de Terre Sainte ont tous été acceptés.

6. Préavis no. 76 relatif aux comptes communaux pour l'année 2015

Maurus Wüst présente le préavis et répond à quelques questions.

Les comptes présentent un excédant de charges de CHF 410.253.26 par rapport aux CHF 166'400 budgétés, ceci avant les réserves obligatoires, les amortissements de patrimoine et les prélèvements sur fonds de réserve pour avoir un bouclage final avec une perte de CHF 110'429.14.

Le rapport de la Commission de gestion est favorable.

Les entrées fiscales étant en diminution, M. Wüst est d'avis qu'on ne pourra pas éviter une augmentation d'impôt.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis no. 76 est accepté à l'unanimité.

7. Préavis no. 77 – Rapport de gestion pour l'année 2015

Le Syndic présente le préavis.

A. Mir comprend que la Municipalité a rédigé le rapport de gestion et se demande ce que fait la Commission de gestion. Le Syndic répond que la Municipalité présente son rapport et répond à toutes les questions.

A la question de F. Nassisi, le Syndic répond que Mme Pinto est en arrêt maladie.

Le préavis de la Commission de gestion est favorable.

Le préavis no. 77 est accepté à l'unanimité.

8. Propositions individuelles et divers

J.-M. Keller demande quand le tronçon entre Chavannes-de-Bogis et l'autoroute sera terminé. G. van Gelder s'étonne aussi de ces retards mais n'a pas d'informations particulières. M. Wüst ajoute qu'il s'agit d'un conflit entre Chavannes-de-Bogis qui a refusé de participer financièrement et le Canton qui a tout de même débuté les travaux.

P. Keyaerts demande si on peut poser des miroirs d'aide sur des candélabres publics.

G. van Gelder répond qu'il faut présenter une demande à la Municipalité, qui la soumettra au Service des routes de l'Etat de Vaud pour approbation.

Le Président trouve que la décoration florale autour du bâtiment communal est superbe mais relève que les appartements au-dessus de l'institut de beauté ont des crochets mais pas de caissettes ! G. van Gelder répond que des caissettes fleuries ont été posées, charge aux locataires de les entretenir. Et ils ne l'ont pas fait !

Le Président clôt la séance à 21h45 et invite l'assemblée à une collation.

Le Président :
Gilbert Caillet



La Secrétaire :
Liselotte Ramseyer

